

Moanda, le 03/01/2025

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Climat social à la Comilog : une importante avancée sous l'égide du Ministre du Travail et de la Lutte contre le Chômage**

Sous la médiation de Monsieur Adrien NGUEMA MBA, Ministre du Travail et de la Lutte contre le Chômage, la Direction Générale de la Comilog et les six syndicats engagés dans un mouvement de grève, depuis plusieurs mois, ont fait un pas significatif vers la résolution de leur conflit. Le 30 décembre 2024, un protocole de médiation a été signé en présence du Ministre.

Depuis décembre 2024, le Ministre s'est autosaisi de la médiation pour apaiser le climat social au sein de la Compagnie Minière de l'Ogooué. Ces discussions ont abouti à un protocole de médiation du différend du travail structuré autour de plusieurs points clés :

- La mise en place d'une Commission Paritaire Tripartite qui porte sur les doléances de négociation salariale ;
- Plan d'Accession à la Propriété (PAP), les parties ont convenu des différentes modalités au Protocole d'accord sur le dispositif d'aide à l'accession à la propriété des salariés de Comilog de 2013 ;
- La mise en place d'une Commission Technique qui porte sur les revendications des partenaires sociaux ;
- la mise en place d'un « Comité Permanent de Suivi » du protocole de médiation pour la promotion du Dialogue social, placé sous l'autorité du Ministre du Travail et de la Lutte contre le Chômage.

Les parties se sont engagées à appliquer ce protocole de bonne foi afin de retrouver un climat social plus serein.

---

Contact presse : [sanie.bitou@eramet-comilog.com](mailto:sanie.bitou@eramet-comilog.com)